

Bureau du Conseil de développement

Lundi 8 avril à 18h30 (locaux du SM SCoT Grand Rovaltain)

RELEVÉ DE DECISIONS

Présents

DOPPEL Jeanine, FERET Michel, LAVAYSSIÈRE Claire, PELLETIER Christophe, RICOMARD Jean-Claude, SGRO Nicole, TOUMANI David.

Assistait : MERLOZ Frédéric (Chargé de mission).

Excusés : BEN MAIMOUN Soumaya, GAGNAIRE Patrick, GUILLEMOT Nadine, GRUAT Cécile, DUREAU Etienne, SAROUL Gilles.

Désignation du secrétaire de séance : DOPPEL Jeanine

Michel FERET introduit la réunion.

1) Point d'actualités

a. Retour de la réunion avec les référents techniques des EPCI et du SCoT le 28 mars dernier

Les rencontres entre les Elus des EPCI et du SCoT et le Bureau du Conseil de développement ont été évoquées.

→ Sur Rhône Crussol, il est privilégié une rencontre en Conseil Communautaire.

→ Sur ARCHE Agglo et Valence Romans Agglo ont été évoqués des temps d'échange en conférence des maires ou en Bureau.

2) Point méthodologique sur les ateliers et thèmes de travail

Les membres du Bureau échangent globalement sur des difficultés rencontrées :

- difficulté de mobiliser du temps sur les ateliers (la majorité des membres du Codev sont en activité professionnelle),
- nécessité de mieux cerner les attentes des élus sur les sujets et de ne pas se disperser.

Michel Féret souligne qu'une bonne solution consiste à se saisir de sujets très ciblés et de les traiter en qualité et non en quantité.

→ Innovation ouverte

Jeanine Doppel fait part du réseau d'accélérateurs de Start Up (le village by CA) développé par le Crédit Agricole sous forme SAS <https://levillagebyca.com> (dont une antenne existe à Grenoble : <https://levillagebyca.com/fr/village/sud-rhone-alpes>) et qui promeut, en termes de méthode, un écosystème d'open innovation. Elle relate également l'émergence de « l'intrapreneuriat » (salarié qui porte une innovation) qui se développe dans les grandes structures.

Les membres du Bureau se demandent s'il y a suffisamment d'entrepreneurs/ projets de start up sur le territoire pour monter un incubateur ?

GRAND ROVALTAIN

Conseil de développement

Dans quelles mesures les outils nationaux ne peuvent-ils pas être relayés sur le territoire ? Le Codev ne peut-il pas, dans un premier temps, émettre un avis sur les outils qui existent, leur visibilité et la manière dont ils se coordonnent à l'échelle du Grand Rovaltain ?

+ Le Bureau note la nécessité d'organiser un temps préparatoire de l'atelier avec Etienne Dureau, Jean Claude Ricomard, Michel Féret et Nicole Sgro.

→ Vie associative

Le Bureau évoque des premières pistes de préconisation sur ce sujet à approfondir :

- Inventaire des associations (pour mieux les connaître) sur le périmètre du Grand Rovaltain.
- Accompagnement des associations vers de nouveaux modèles économiques (évolution du modèle de financement des associations dans un contexte de raréfaction des financements publics).
- Favoriser des fusions d'associations sur le territoire, pour une meilleure efficacité.
- Mesurer l'impact social et économique des associations soutenues par les collectivités (les labéliser pour un soutien stratégique de la part des collectivités).
- En contrepartie de l'évaluation, aider les associations à mieux travailler.
- Conseiller les associations pour rendre traçables les dons reçus et mieux valoriser leur apport sociétal.

→ Bien vivre dans le Grand Rovaltain

Les membres de l'atelier ont travaillé sur un questionnaire qui sera transmis (par voie dématérialisée) aux communes. Ce questionnaire porte sur les enjeux de santé repérés par les communes sur leur territoire, leurs recherches de solutions et les expériences à partager. Il permettra d'affiner la contribution du Codev sur cette thématique.

Ils ont également compulsé les diagnostics existants sur le territoire et les travaux d'autres conseils de développement afin d'enrichir leurs préconisations potentielles.

Pour la prochaine réunion (18/04), un zoom sera fait sur l'habitat inclusif et l'APA - santé [*Activités physiques adaptées*] ; 2 thèmes particulièrement abordés par les membres de l'atelier.

→ Cohésion sociale

Il a été convenu la direction suivante :

- faire des recommandations sur la nécessité ;
 - d'une coordination des politiques de cohésion sociale à l'échelle du territoire,
 - de faire du benchmark : aller voir ce qu'il se fait ailleurs.

Ces recommandations prendront la forme d'une note de conjoncture, accompagnée d'indicateurs clefs sur la cohésion sociale, de 4/5 pages maximum à destination des élus.

→ Transitions agricoles et alimentaires

Christophe Pelletier et Frédéric Merloz ont rencontré des représentants d'ARCHE Agglo le 19 mars.

→ Grands changements (mobilité et emploi)

Jeanine Doppel précise les problématiques sur cet atelier.

Dans le cadre des actions d'insertion et d'aide au retour à l'emploi conduites par les acteurs institutionnels, les structures sociales et les entreprises engagées dans une démarche RSE¹, la mobilité est un enjeu pour le retour durable à l'emploi (les jeunes sans permis de conduire ont du mal être recrutés). C'est aussi un vecteur d'attractivité en termes de recrutement pour les entreprises et plus globalement pour le territoire.

C'est pourquoi il est souhaité orienter les préconisations de l'atelier sur les problématiques de mobilité en lien avec le travail et l'emploi sur le territoire du Grand Rovaltain.

+ Une rencontre avec ARCHE Agglo (élu et technicien) sur les questions de mobilité afin d'avoir une vision complémentaire de celle de VRD (Valence Romans Déplacements) est programmée.

3) Organisation de la prochaine plénière

La prochaine plénière du Conseil de développement se tiendra le 13 mai (18h30), à Mauves (locaux d'ARCHE Agglo)

Cette plénière permettra :

- d'adopter le rapport d'activité du Codev,
- de mettre en place les formations territoriales,
- d'avancer collectivement sur les ateliers.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 20h45.

A titre d'exemple, Jeanine Doppel relate le dispositif FemTech initié par Enedis en Drôme Ardèche